

d'un prêtre, ne sont que des gens sans cœur, sans honneur et sans mœurs. C'est des adalîères qui vivent avec les femmes des autres.

Je les connais, moi.

Ah ! si les Canadiens-Français avaient eu le cœur à la bonne place, ils auraient lapidé ces êtres ignobles ; ils les auraient chassés à coups de roches. Si on traduisait ces écrivains devant les tribunaux civils, ils seraient condamnés aux travaux forcés.

Ce serait bien la première fois qu'un tribunal civil ferait pareille chose.

J'ai bondi d'indignation, mes frères, j'ai bondi d'indignation lorsque j'ai lu ces choses.

Quoi, tous les jours un homme est condamné pour une semblable faute, et vous fermez les yeux, vous laissez passer sans en dire un mot ; mais voilà qu'un prêtre, un entre mille, fait une chute, et vous allez immédiatement le crier sur tous les toits.

Ah ! ces écrivains infâmes qui ont écrit de pareilles insanités contre le clergé auraient dû, je le répète, être chassés du Canada à coups de roches.

Celui qui nous a communiqué ces lignes terminait en disant :

Le doux apôtre avait atteint le paroxysme de la furie. La figure écarlate, les yeux à moitié sortis de leur orbite, le poing levé vers le ciel, il parlait, parlait, parlait.

Les paroissiens ahuris par les formidables éclats de sa voix, n'écoutaient plus et se regardaient avec stupéfaction.

Voilà, monsieur le rédacteur, les obscénités qui nous ont été débitées du haut de la chaire de vérité durant une semaine, chez nous, par un terroriste.

Qu'en pensez-vous ?

Cet article a été publié en 1893, et Mgr de Montréal ne peut pas plaider ignorance des faits, puisque dans le temps il l'a lu. Or, il sait que les terroristes ne sont pas acceptables, que la population canadienne les a en horreur, et qu'il ne faut pas trop braver le sentiment public, tout archevêque que que l'on soit.

Feu monsieur Fabre avait une excuse ; il était trop faible, et son clergé le débor-

dait. Mais celui-ci est un homme de lutte, du moins il le dit, et s'il a pour deux sous de poigne, il va empêcher ces malotrus, sans cœur, sans famille légitime et sans patrie, de venir insulter nos femmes et nos filles du haut d'une tribune où la loi même ne peut les atteindre.

S'il ne le fait pas, il manquera au plus élémentaire de ses devoirs, et alors il restera une ressource au père de famille soucieux de sa dignité et de l'honneur de ses enfants.

Ce sera de prohiber l'accès du temple à sa femme et à ses filles jusqu'au moment où ces forcenés auront été relégués dans l'ombre d'où ils n'auraient jamais dû sortir. La démoralisation est déjà assez prononcée dans le peuple sans appeler l'aide des étrangers pour l'accentuer.

CATHOLIQUE.

## BAGNES PIEUX

La reproduction des articles de Jean de Bonnefon, que nous avons publiés dans les colonnes du RÉVEIL, au sujet des Dames du Bon Pasteur de Nancy et de leur démêlés avec Mgr Turinaz, ont donné lieu à de nombreux commentaires de la part de nos lecteurs.

Nous voulons ici justifier la publication de ces articles, mais avant d'entreprendre cette justification, il faut mettre sous les yeux du lecteur le résumé de tout ce qui a été écrit en France à ce sujet. Nous trouvons ce résumé dans un article de Michael Py, un écrivain distingué de Paris :

La multitude des renseignements recueillis au sujet des misères dites du *Bon Pasteur* forme un requisitoire vivant dont la portée dépasse de beaucoup tout ce que nous pouvons dire en nous étendant dans le domaine des idées générales.